

Département
80
Arrondissement
d'AMIENS

CANTON D'AMIENS SUD

Téléphone : 03.22.09.51.15

République Française

COMMUNE DE SAINS EN AMIENOIS

56, Rue de la Chaussée

80680

MARCHÉ PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE PASSÉ SELON UNE PROCEDURE NON FORMALISEE

En application de l'article R.2122 et suivants° du code de la commande publique

Objet du marché :

**Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation énergétique
de l'école de la Sentelette**

Acte d'engagement

Pouvoir adjudicateur Commune de SAINS EN AMIENOIS

Le candidat remplit un imprimé pour chaque offre variante ou chaque offre avec prestations supplémentaires ou alternatives.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet du marché

Le présent marché public concerne la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre pour le projet de **rénovation énergétique de l'école de la Sentelette** à SAINS EN AMIENOIS permettant de réaliser des économies d'énergie d'un niveau supérieur à 40%.

Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. ☒ à l'ensemble du marché public (*en cas de non allotissement*) ;
☐ au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (*en cas d'allotissement*) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
2. ☐ à l'offre de base ;
☐ à la variante suivante :
3. ☐ avec les prestations supplémentaires suivantes :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes,

- le présent Acte d'Engagement et son annexe la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- CCAP
- CCTP
- Le RC
- CCAG : Maîtrise d'œuvre (Arrêté du 30/03/2021). Ce document n'est pas joint et réputé connu par le signataire.
- Le mémoire technique
- Le diagnostic thermique
- les actes spéciaux de sous-traitance et leurs éventuels actes modificatifs, postérieurs à la notification du marché.

et conformément à leurs clauses,

☐ Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ; conformément aux prix de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

Taux de la TVA :

Montant HT arrêté en chiffres à :

.....

Montant HT arrêté en lettres à :

.....

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire dans l'exécution du marché.

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

En cas de groupement, le paiement est effectué sur

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées au point B2.

Coordonnées bancaires du candidat seul ou de chaque membre du groupement en cas de groupement conjoint - Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

(A dupliquer si besoin)

- ☐ Nom de l'établissement bancaire :
- ☐ Numéro de compte :

B4 - Avance (article R2191-3 du Code de la Commande Publique) :

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ NON ☐ OUI

(Cocher la case correspondante.)

L'absence de précision sur ce point sera considérée comme un refus de l'avance.

B5 - Durée d'exécution du marché :

La durée d'exécution du marché est de 4 ans à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ la date de notification du marché;
- ☒ la date de notification de l'ordre de service ;
- ☐ la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché est reconductible : ☒ NON ☐ OUI

B6 - Assurance :

Coordonnées de l'assureur et N° de contrat de police d'assurance des risques professionnels :

MOE

Société d'assurance..... N° de contrat.....

Autre intervenant :

Société d'assurance..... N° de contrat.....

C - Signature de l'offre par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur.

■ Désignation de l'acheteur :

Mairie de SAINS EN AMIENOIS, 56 Rue de la Chaussée-80680 SAINS EN AMIENOIS

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Pierre LEPOETRE, Maire

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R2191-59 du Code de la Commande Publique (nantissements ou cessions de créances) :

Pierre LEPOETRE, Maire

■ Désignation du comptable assignataire :

TRESORERIE AMIENS BANLIEUE ET AMENDES

1-3 rue Pierre Rollin

80023 AMIENS Cédex 3

E - Décision du pouvoir adjudicateur.

La présente offre est acceptée.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- ☐ Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- ☐ Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres ;
- ☐ Annexe n° relative à la mise au point du marché ;
- ☐ Autres annexes (*A préciser*) ;

A Sains en Amiénois,
Le

Le Maire, Pierre LEPOETRE

F – Notification du marché

Notification par la messagerie par courrier électronique ou postal